

URSSAF

BAREME ET TAUX AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT

AU 1^{ER} JANVIER 2019

Logement.html

urssaf.fr

Base documentaire A - Z - ... Conversion minutes - cen... Ressources documentaire... CDG59-Grilles d'avancem... Modèles d'actes - Cdg60 Modèles d'arrêtés et de co...

Employeur Indépendant Rechercher OK

Accueil > Taux et barèmes > Avantages en nature > Logement

Utile et pratique

Taux et barèmes

Outils en ligne

Estimateurs



Avantages en nature

- Nourriture
- **Logement**
- Véhicule dont l'employeur est propriétaire
- Véhicule en location avec ou sans option d'achat

Logement

Montants au 1^{er} janvier 2019

Rémunération brute mensuelle	Pour 1 pièce	Par pièce principale (si plusieurs pièces)
Inférieure à 1 688,50 €	70,10 €	37,50 €
De 1 688,50 € à 2 026,19 €	81,90 €	52,60 €
De 2 026,20 € à 2 363,89 €	93,40 €	70,10 €
De 2 363,90 € à 3 039,29 €	105,00 €	87,50 €
De 3 039,30 € à 3 714,69 €	128,60 €	110,90 €
De 3 714,70 € à 4 390,09 €	151,90 €	134,10 €
De 4 390,10 € à 5 065,49 €	175,20 €	163,40 €
Supérieure ou égale à 5 065,50 €	198,50 €	186,80 €

Pour en savoir plus sur les avantages en nature - Logement.

Précédent

Suivant

